



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-109588>

Département(s) de publication : **44, 49, 85, 56, 35**

Annonce n° **24-109588**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CC Estuaire et Sillon

Correspondant : TAUGAIN CINDY

Adresse : 2 Bd de La Loire, 44260 SAVENAY

Coordonnées :

Téléphone : 0240568103

Courriel : c.taugain@estuaire-sillon.fr

Adresse internet : <http://estuaire-sillon.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://estuaire-sillon.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_23500_1046314.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre dans le cadre du transfert des eaux usées de la zone d'activités de La Croix Gaudin vers le réseau d'eaux usées existant du bourg de SAINT ETIENNE DE MONTLUC

Section 5 - Conditions relative au marché

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : La liste des documents à fournir est stipulée à l'article 5.1 du Règlement de la Consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 21/10/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/09/2024